

Image not found or type unknown



Usage-usufruit avocat vs notaire

Par **buckdany**, le **01/05/2015** à **12:21**

Bonjour Maître,

Actuellement en instance de divorce et propriétaire de la maison familiale, j'aimerais laisser la possibilité à mon épouse de rester dans la maison. Seulement voilà, notre avocate nous dit que c'est possible en laissant la jouissance du domicile sur une durée estimée à 10 ans (pour les enfants) et le notaire nous dit non c'est de l'usufruit... les risques ne sont quand même pas les mêmes et je suppose les taxes non plus.

Qui dit vrai dans tout cela? Pourriez-vous nous éclairer?

Cordialement